

LX 6. Juli 90 17

t.311 Pérou
 t.311 Equateur - VO/SCS
 t.311 Colombie

Berne, le 6 juillet 1990

NOTE A LA DIRECTION POLITIQUE II

Voyage officiel de M. l'Ambassadeur P.-Y. Simonin au Pérou, en Equateur et en Colombie

Nous nous référons à votre note du 14 juin 1990 et vous communiquons, de suite, quelques informations concernant les activités de coopération au développement financées par la DDA dans les pays ci-dessous mentionnés:

1. PEROU

1.1. La brochure illustrée ci-jointe "Peru-Suiza" présente un aperçu synthétique des projets financés par la DDA au Pérou (connue dans les pays andins sous le sigle COTESU-Cooperación Tecnica del Gobierno Suizo).

De même, le "Jahresprogramm 1990 für Peru" également ci-joint et approuvé par le Directeur de la DDA le 29.3.90 présente les principales activités de coopération au développement prévues pendant l'année en cours.

Enfin, le document ci-annexé "Revue du programme de coopération technique et financière au Pérou 1989 - 91" de mai 1989 donne un aperçu global des problèmes économiques, sociaux et politiques de ce pays et des options géographiques et sectorielles du programme suisse de coopération en 1989 - 91.

1.2. La profonde dégradation du contexte macro-économique du fait de la politique économique erronée mise en oeuvre par le Gouvernement d'Alan García, le délabrement institutionnel et la montée de l'insécurité et de la violence ont eu et continuent d'avoir des répercussions fort négatives sur la coopération internationale en général et sur la coopération suisse avec le Pérou en particulier. Aussi, après la rupture de facto avec le FMI, la Banque Mondiale et la BID, intervenue à partir de 1988, le Pérou n'a pratiquement plus d'accès au financement externe. Faute d'une reprise des flux financiers vers le Pérou, la pénurie de devises est extrême. Cela entrave la marche de l'appareil productif, la construction et l'entretien des infrastructures ainsi que l'approvisionnement du pays. Les problèmes de sécurité ont entravé et entravent également le fonctionnement de nombreux projets de coopération, y compris suisses. Peu ont été frappés directement, mais la plupart de ceux qui sont situés dans la région andine ou dans certaines régions tropicales ont dû imposer d'importantes restrictions à leurs méthodes de travail qui en affectent l'impact.

- 2 -

- 1.3. Le nouveau président élu, A. Fujimori, semble intentionné à engager des négociations pour réinsérer à terme le Pérou dans le système financier international, ainsi qu'à mettre terme aux expériences économiques hétérodoxes si chères au Gouvernement d'A. García. Cela implique notamment une renégociation de la dette externe péruvienne à l'égard des institutions financières multilatérales, des banques commerciales et des créanciers publics regroupés au sein du Club de Paris. Or, cela ne sera guère possible sans un ample soutien de la communauté financière internationale. Ce soutien implique au préalable un ample accord avec les institutions de Bretton-Woods et ne sera guère facile à atteindre, compte tenu de l'amplitude des moyens financiers en jeu (le montant des arriérés déjà accumulés à l'égard du FMI, de la Banque Mondiale et de la BID s'élève à lui-seul à US\$ 1,8 milliards !).
- 1.4. Par l'intermédiaire de son bureau de coordination à Lima, la DDA suit de près l'évolution en cours au Pérou, en vue de déterminer si oui ou non il y a lieu pour la Suisse de participer à un effort conjoint et coordonné de la communauté internationale pour aider ce pays à ajuster son économie. La complexité des problèmes à résoudre et l'ampleur des moyens financiers en jeu sont tels que cette échéance pourrait être actuelle d'ici une année environ. Les instruments de coopération au développement qui se prêteraient le mieux à être utilisés seraient probablement l'aide de balance des paiements et/ou le financement du rachat de la dette externe privée à l'égard des banques commerciales (de la compétence de l'OFAEE). De son côté, la DDA pourrait envisager le cofinancement d'un Programme social d'urgence destiné à compenser à court terme les effets sociaux négatifs d'un programme d'ajustement économique. Cependant, comme les budgets 1990 et 1991 de la DDA pour l'Amérique Latine sont déjà entièrement programmés, un tel cofinancement ne pourrait entrer en ligne de compte qu'à partir de 1992. Pour le moment, il convient de ne faire aucune promesse à ce sujet.

2. EQUATEUR

- 2.1 Die DEH konzentriert ihre Aktionen sektoriell auf die Förderung der Subsistenzlandwirtschaft, wobei dem wichtigsten limitierten Faktor "Wasser" spezielle Beachtung geschenkt wird, und auf das Kleinhandwerk, welches ja meist als Nebenerwerb zur Landwirtschaftsaktivität betrieben wird. Geographisch beschränkt sich die DEH auf die "Sierra" zwischen der Nordgrenze zu Kolumbien und im Süden bis Cuenca (400 km südlich von Quito), um die beschränkten Mittel so konzentriert wie möglich einsetzen und zudem auch die Ueberwachung vereinfachen zu können. Zwei lokale Privatorganisationen (CESA und FEPP) führen 6 Projekte, mit grossem direktem Impact auf die kleinbäuerliche Zielbevölkerung durch, während 2 mittelgrosse Projekte mit ausgewählten staatlichen Partnern die landwirtschaftlichen Infrastrukturvorhaben (v.a. Bewässerungssysteme) und die Landwirtschaftsforschung fördern. Meist ergibt sich sowohl im institutionellen als auch sektoriellen Bereich eine fruchtbare Zusammenarbeit zwischen den verschiedenen Projekten, mit oftmals interessanten Synergieeffekten.

Die seit August 1988 amtierende sozial-demokratische Regierung des Präsidenten Rodrigo Borja stellt in ihrem Regierungsprogramm die ländliche Entwicklung, wobei die Förderung der Landwirtschaftsproduktion für den internen Konsum, die Kreierung von Nebenerwerbsarbeitsplätzen, Bodenerhaltungsmassnahmen und eine stärkere Dezentralisierung der Entscheidungspole, was eine echte Mitbestimmung und Mitarbeit der Bauern erleichtern soll, an erster Stelle. Anders als in den letzten Jahren, kann jetzt ganz deutlich eine Zielkongruenz mit der DEH-Politik festgestellt werden, welche beste Voraussetzungen für eine Zusammenarbeit versprechen.

- 2.2 Die jährlichen Auszahlungen für die DEH-Aktivitäten in Ecuador belaufen sich auf 4,5 - 5 Mio. Schweizerfranken. Die DEH unterhält ein Koordinationsbüro in Quito.

3. COLOMBIE

- 3.1 La DDA n'appuie pratiquement aucun projet de coopération bilatérale en Colombie, à l'exception de deux modestes appui de follow-up (qui se termineront en 1991) à la Faculté d'ingénieurs mécaniciens et à la Faculté d'Agronomie de l'Université Nationale de Colombie à Medellin. En raison de son revenu par tête d'habitant relativement élevé la Colombie n'entre en effet pas dans la catégorie des pays bénéficiaires de la coopération technique et financière de la DDA. En revanche, la Colombie bénéficie d'un important appui de la part de l'OFAEE (crédit-mixte).

- 3.2 En vue de compenser quelque peu ce manque de priorisation la DDA a canalisé vers la Colombie des ressources multi-bilatérales à travers le Programme des Petits Projets de la BID qui est cofinancé par la Suisse depuis plus de 10 ans. Cela a permis de financer cinq projets dans le domaine de l'appui aux micro-entreprises urbaines et de la production agricole, à concurrence d'un total de US\$ 4,6 millions. Ces petits projets, et notamment ceux d'appui aux micro-entreprises, ont donné de très bons résultats et ont débouché sur un important programme national de financement des micro-entreprises colombiennes.

4. COLLABORATION AVEC LES ONG SUISSSES

Les ONG suisses, pour une bonne partie de leurs projets avec un soutien financier de la DDA, ont d'autres priorités géographiques que la DDA dans leur aide aux couches défavorisées de la population. Le tableau ci-joint montre que pour les ONG la Colombie est le premier pays d'Amérique latine (SFR 20 mio de 1986 à 1988) et

- 4 -

le Pérou le 4e (SFR 11 mio), alors que l'Equateur n'est qu'au 11e rang. Cet élément est important pour apprécier l'apport de la Suisse (et non seulement de la Suisse officielle) au développement en Amérique latine.

Henri-Philippe Cart

Copies à: - OFAEE, Service du développement
- Ambassades de Suisse à Lima, Quito, Bogota
- CP, SO, MEP, RM/SRI/VS/GAS, VO

Annexes ment.

EX 1 6. Juli 90 17